



GRÈVE : LA LISTE DES SERVICES ESSENTIELS MAINTENANT CONNUE

Le 4 juillet, le Tribunal administratif du travail (TAT) a rendu sa décision concernant les services essentiels durant toute la durée de la grève.

La décision complète peut être consultée ici : www.csn.qc.ca/services-essentiels-prehospitalier-2025/. Vous pouvez également utiliser le code QR suivant.



Ce site web vous permettra également de consulter rapidement certains éléments de la liste. Globalement, les paramètres ressemblent à ceux de la grève de 2022 tant en ce qui a trait à la grève de temps qu'à la grève de tâches.

Un comité de coordination

Nous avons mis sur pied un comité de coordination qui veillera à traiter des problèmes d'application qui pourraient surgir. Pour toute question d'éclaircissement, nous vous invitons à contacter vos délégué-es syndicaux qui pourront aller chercher de l'information supplémentaire auprès de ce comité de coordination ainsi que faire remonter tout problème d'application.

Un moyen ultime nécessaire

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous déclenchons la grève. Cependant, force est de constater que la partie patronale n'avait pas les mandats nécessaires pour avancer sérieusement. Depuis l'annonce de nos mandats de grève et l'envoi des avis de grève, on commence à observer du

mouvement. Les négociateurs patronaux ont libéré des dates dans leur agenda de telle sorte que nous aurons sept autres journées de négociation en juillet.

Est-ce que cela nous permettra de nous engager véritablement dans la voie d'un règlement ? Nous le saurons bientôt. Une chose est certaine : pour atteindre nos objectifs de négociation, nous aurons besoin de la mobilisation la plus large possible. En parallèle de la grève, des activités de visibilité s'organisent dans plusieurs régions.

On lâche rien !